

Introduction

Le motif des Neuf Preux

Le motif des *Neuf Preux* apparaît au xiv^e siècle tant dans les œuvres littéraires que dans les arts ; il se présente sous la forme d'une liste de neuf personnages que leurs faits d'armes érigent en modèles de prouesse. La liste canonique des héros, donnée par Jacques de Longuyon dans *Les Vœux du Paon*¹, les répartit en trois triades : Hector, Alexandre et César pour le monde païen, Josué, David et Judas Macchabée pour l'Ancien Testament, enfin Arthur, Charlemagne et Godefroi de Bouillon pour la chrétienté.

Le mot « preux »

Dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles* de Frédéric Godefroy, l'adjectif épïcène *preuz*, *preuz*, *preu* est défini de manière assez succincte par « sage, vaillant » et les autres dictionnaires ne sont guère plus précis. Le mot vient du latin *prodis* issu du verbe *prodesse* qui signifie « être utile ». Mais l'interprétation de la notion d'utilité dans le terme médiéval pour expliquer le glissement de sens vers l'acception guerrière est controversée ; elle a donné lieu à plusieurs études dont aucune ne parvient à des conclusions satisfaisantes. On peut notamment citer le travail de Theo Venckeleer, *Rollant li Proz. Contribution à l'histoire de quelques qualifications laudatives en français du Moyen Âge*²

1 — Les vers sur les Neuf Preux sont édités par G. M. Cropp, « Les Vers sur les Neuf Preux (Jacques de Longuyon *Vœux du Paon*) », *Romania* CXX, 2002, p. 449-82, d'après le manuscrit Paris, BnF, fr. 12565, fol. 165-166v.

2 — Theo Venckeleer, *Rollant li Proz. Contribution à l'histoire de quelques qualifications laudatives en français du Moyen Âge*, Lille/Paris, Atelier de reproduction des thèses Université Lille III, Honoré Champion, 1975, p. 356-357.

qui revient en particulier sur le vers 1093 du *Roland* ; les conclusions de cet ouvrage sont synthétisées par Anne Salamon dans sa thèse portant sur Sébastien Mamerot³. Selon Theo Venckeleer⁴,

« proz » dénomme une qualité ni caractérielle ni physique, mais plutôt sociale et intellectuelle. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que la qualification semble être accordée au terme d'une formation achevée ou, pour le moins fort avancée⁵.

En résumé, on ne devient preux qu'au terme d'une formation qui permet à celui qui l'a acquise d'agir « en fonction d'impératifs sociaux et moraux appliqués consciemment⁶ », qu'il s'agisse d'honneur ou de règles éthiques religieuses ou sociales ; cette manière d'agir gagne l'admiration à celui qui la met en œuvre.

Comme le souligne le même critique, l'évolution sémantique vers la notion de vaillance a sans doute été conditionnée par l'emploi du mot en binôme avec « hardi »⁷ et, dès le XIII^e siècle, on voit apparaître un sens plus pratique du mot qui sert désormais à désigner celui qui a acquis des capacités techniques dans le domaine militaire⁸.

Mieux que d'autres adjectifs, celui-ci traduit deux aspects possibles de l'idéal d'une aristocratie, les fondations intellectuelles et pratiques sur lesquelles repose la suprématie d'une caste au pouvoir⁹.

Être un preux ne peut donc être seulement question de bravoure au combat, mais s'appuie sur un savoir et un savoir-faire portés à l'excellence qui font la renommée du héros, cette dernière notion jouant un rôle fondamental dans le motif. Ces Neuf Preux, tous guerriers accomplis dans le maniement des armes, agissent également selon des principes éthiques dans le domaine religieux et social¹⁰. Un preux se distingue donc non seulement par ses capacités militaires mais aussi par ses qualités humaines, relationnelles

3 — Anne Salamon, *Écrire les vies des Neuf Preux et des Neuf Preuses à la fin du Moyen Âge : étude et édition critique du Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses de Sébastien Mamerot (Josué, Alexandre, Arthur ; les Neuf Preuses)*, thèse de doctorat soutenue à Paris-Sorbonne, le 26 novembre 2011, p. 976-982.

4 — Th. Venckeleer, « Faux topos ou faux exemple (*Roland* 1093) De l'interprétation sémantique historique. » *Le Monde des héros dans la culture médiévale*, D. Buschinger et W. Spiewok (eds), Greifwald : Reineke Verlag, 1994, p. 309-319.

5 — *Ibid.* p. 317.

6 — Th. Venckeleer, *Rollant li Proz*. [...] *op. cit.*, p. 361-367.

7 — *Id.*, « Faux topos ou faux exemple [...] », *op. cit.*, p. 319.

8 — *Id.*, *Rollant li Proz*. [...] *op. cit.*, p. 376-382.

9 — *Ibid.*, p. 382.

10 — A. Salamon, *Écrire les vies des Neuf Preux* [...], *op. cit.*, p. 983.

et sociales ; à la vaillance viennent donc s'ajouter d'autres vertus comme la sagesse et la générosité.

Pourquoi réunir ces figures ?

Le Moyen Âge a le goût des listes, héritées parfois du passé antique mais également renouvelées : en témoignent les neuf Muses, les sept sages, les hommes illustres de Boccace, les femmes célèbres de Christine de Pizan ou encore l'*Armorial de Gerle* (début du ^{xv}^e siècle), constitué de quatorze triades qui englobent tous les types de vaillance et de gloire et toute l'histoire humaine depuis la création.

Mais pourquoi avoir choisi de garder précisément ces neuf figures, alors que nombre de personnages de l'histoire ou de la littérature pouvaient prétendre au titre de preux ? Auraient-elles des traits communs qui auraient permis de les rapprocher ?

Ce qui réunit ces figures de la manière la plus évidente c'est que toutes incarnent la fonction guerrière. Dans la triade antique, Hector est un chef de guerre et un redoutable combattant qui défend sa cité assiégée par les Grecs, Alexandre est un roi macédonien conquérant des territoires jusqu'aux limites du monde connu, César un redoutable stratège qui, après avoir conquis la Gaule et une partie de la Bretagne, dirigea Rome. Du côté biblique, Josué, héritier de Moïse, conduisit le peuple d'Israël en Terre promise après de nombreuses batailles contre les païens. David est un souverain guerrier et poète, célèbre pour sa victoire sur le géant Goliath et sur les Philistins. Judas Maccabée est un héros juif qui résista aux rois grecs de Syrie au ⁱⁱ^e siècle avant J.-C. Quant à la triade chrétienne, elle est composée là encore de trois guerriers : Arthur, roi et chef de guerre, a su imposer son pouvoir face aux menaces pictes et saxonnes et a même été à la fin de sa vie victorieux des Romains, comme le raconte *La Mort Artu*, l'empereur Charlemagne symbolise la lutte du monde chrétien face à l'infidèle, comme le montre en particulier la fin de la *Chanson de Roland* et sa bataille contre Baligant. Enfin Godefroy de Bouillon est l'un des chefs de la première croisade élu roi de Jérusalem.

Une fois ce point commun souligné, on peut se demander si on peut attribuer un rôle particulier à chacun des membres de chaque triade. On a donc essayé d'y reconnaître par exemple un souverain, un chef de guerre et un guerrier ; mais on voit que ces hypothèses ne tiennent pas et ne correspondent en réalité à aucune triade : la plupart des preux sont en effet à la fois souverains et chefs de guerre comme Alexandre, Charlemagne, César, David ou Arthur ;

ils sont rarement de simples guerriers, car ils assument la fonction de chefs de l'armée comme Hector, Josué ou Judas Macchabée ou Godefroy de Bouillon. Le cas d'Hector est particulièrement intéressant, comme le montre Sandrine Legrand¹¹, puisqu'il est, certes, un chef de guerre, mais qu'il n'en est pas moins un vaincu ce qui aurait pu lui faire préférer son vainqueur, Achille ; quant à Godefroy de Bouillon, analysé par Florian Besson¹², s'il est d'abord l'un des chefs de la Première croisade, son statut se modifie lorsqu'il accède au titre de roi de Jérusalem. Il est donc difficile de trouver un ordre interne qui conviendrait à l'ensemble des triades.

Quoi qu'il en soit donc de cette organisation, on peut s'interroger sur l'origine de ce motif et son apparition en littérature. Dès 1883, Paul Meyer¹³, dans un article du *Bulletin de la société des Anciens textes français*, indiquait que cette tripartition se trouverait à l'origine dans la *Chronique rimée* de Philippe Mousket ; cette hypothèse a été réfutée par Horst Schroeder¹⁴, dans un ouvrage plus récent daté de 1971, *Der Topos der Nine Worthies in Literatur und bildender Kunst*. Ce critique signale cependant que l'idée de réunir les « III meilleurs des III lois » paraissait avoir été répandue à l'époque [de Mamerot] et appartient donc à la fin du Moyen Âge.

Cette structure liée à la conception des trois *lois* (païenne, vétéro- et néo-testamentaires) s'appuie probablement sur la conception augustinienne de l'histoire¹⁵ selon laquelle celle-ci est répartie en quatre degrés (*gradus*) ou périodes (*ante legem, sub legem, sub gratia, in pace*). Cette thèse, exposée par Augustin dans son commentaire de l'*Épître aux Romains* de saint Paul¹⁶, envisage une histoire humaine orientée vers le Salut. Mais dans la perspective qui nous intéresse, elle contient une difficulté puisque qu'elle prévoit quatre périodes historiques alors que nous n'avons que trois triades. A. Salamon suggère que nous avons affaire à trois étapes de l'histoire qui correspondent aux trois premiers degrés d'Augustin, en l'occurrence les étapes de l'humanité avant que n'arrive la quatrième, celle des temps ultimes, la parousie :

11 — S. Legrand, « Hector de Troie. Pourquoi faire d'un vaincu l'un des Neuf Preux ? », p. XXX

12 — Fl. Besson, « Godefroy de Bouillon, le neuvième Preux », p. XXX

13 — P. Meyer, « Les Neuf Preux », *Bulletin de la société des Anciens textes français*, t. 9, 1883, p. 45-54.

14 — H. Schroeder, *Der Topos der Nine Worthies in Literatur und bildender Kunst*, Göttingen, 1971, p. 56.

15 — *Ibid.*, p. 53.

16 — Commentaire à l'*Épître aux Romains* de Saint Paul (Rm, 2, 20) : Saint Augustin, *De diuersis quaestionibus* LXXXIII, Gustave Bardy, Jérôme-André Beckaert, Joseph Boutet (éds), Bibliothèque augustinienne 10, Paris, D.D.B. Desclée de Brouwer, 1952, *quaestio* 66, 3-7, p. 240-255.

La liste des Neuf Preux se trouve donc prise dans une vision téléologique et eschatologique de l'histoire, qui impose une structure en trois parties, mais également un ordre fixe : héros païens [*ante legem*], juifs [*sub legem*], puis chrétiens [*sub gratia*] se succèdent dans une progression spirituelle. Aussi, toute atteinte à cet ordre est nécessairement volontaire et signifiante¹⁷.

Le choix du chiffre neuf¹⁸ est donc certainement symbolique, comme multiple de trois. A. Salamon note que le chiffre trois, renvoyant à la Trinité, porte une connotation de perfection mais que « 9 marque l'incomplétude par opposition à 10¹⁹ » ; elle se réfère à la glose au ch. XXIV, verset 14, du *Livre des Rois* : « *Novenarius, qui minus habet denario, imperfectionem legis significat, sicut undenarius transgressionem* ». Incomplétude du 9 par rapport au 10 mais aussi par rapport au 12, qui symbolise la totalité, la perfection (celle de la Jérusalem céleste). Ce choix souligne l'instabilité inhérente au motif des Neuf Preux et met en valeur le fait que la perfection véritable, l'accomplissement, ne pourra se réaliser que hors des destinées humaines :

Les neuf héros signifient bien la perfection, mais une perfection terrestre, qui correspond aux trois âges du monde et qui porte en elle-même sa propre fragilité. La liste ne peut qu'être inachevée avant la parousie du Christ. La liste des Neuf Preux est donc structurellement incomplète, amputée du dixième Preux, qui surpasse tous les autres, le Christ. Cette interprétation se trouve d'ailleurs confirmée par l'existence de séries effectivement complétées par le Christ dans les arts figuratifs²⁰.

Ainsi, comme le remarque Jacqueline Cerquiglini, la liste des Neuf Preux est à la fois « ouverte et close » car, bien que structurée autour d'un chiffre fixe, elle est « un appel à un ajout, un enchaînement²¹ ». On peut donc voir dans l'ensemble de la liste une progression spirituelle qui, partant du païen fils de Priam conduit jusqu'au guerrier chrétien Godefroy de Bouillon, délivrant le tombeau du Christ, guerrier humain dont la perfection est cependant dépassée par celle du Christ lui-même, dans une perspective téléologique.

17 — A. Salamon, *Écrire les vies des Neuf Preux* [...], *op. cit.*, p. 972.

18 — Je reprends ici la synthèse que fait sur ce point A. Salamon dans sa thèse (*Écrire les vies des Neuf Preux* [...], *op. cit.*, p. 971).

19 — *Ibid.*, p. 973.

20 — *Ibid.*, p. 974. Voir aussi sur ce sujet : H. Schroeder, *Der Topos* [...], *op. cit.*, p. 121.

21 — J. Cerquiglini-Toulet, « *Fama* et les preux. Nom et renom à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 24, p. 36.

Selon une conception plus « humaine » ou historique, la liste peut s'ouvrir à un dixième preux, un guerrier dont on veut louer l'excellence : il s'agira par exemple de Pierre I^{er} de Lusignan chez Guillaume de Machaut, ou encore de Bertrand Du Guesclin chez Eustache Deschamps. J. Cerquiglini-Toulet insiste sur cette notion de réputation, que nous avons déjà évoquée : la mention d'un dixième preux dans la liste canonique fait accéder ce personnage « à une forme d'autorité²² ». A. Salamon ajoute, que, dans la même logique de réputation et de glorification, c'est le commanditaire ou le propriétaire de l'œuvre qui, dans les arts visuels, tient cette dixième place car, comme elle le souligne :

[...] commander un tel sujet s'inscrit dans une logique de glorification, la gloire des héros représentés rejaillissant sur le grand seigneur qui s'entoure d'une telle galerie de prédécesseurs²³.

Ces interprétations sont intéressantes, mais elles ne résolvent pas complètement les problèmes posés par cette liste et surtout ne permettent pas d'en comprendre pleinement le mode de lecture et donc la signification : faut-il lire la liste dans une continuité qui irait d'Hector à Godefroy, ou doit-on considérer chaque triade isolément, ou encore faut-il y voir un tout à plusieurs facettes ?

Si, dans le domaine des arts, l'interprétation du motif dépend souvent de la vision de chaque artiste, en littérature, il faut distinguer deux cas de figures dans lesquels deux logiques différentes sont à l'œuvre : tantôt les Neuf Preux se présentent sous la forme d'une liste plus ou moins étoffée des neuf guerriers, tantôt ils apparaissent dans des compilations.

Dans le premier cas, comme le note Richard Trachsler, qui étudie le motif dans son ouvrage *Disjointures-Conjointures Étude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen âge* : « Tel le pronom, le nom propre reprend et convoque sous une forme condensée des données supposées connues dont existe ailleurs la version en expansion²⁴ ». Ainsi le nom d'Hector suggère implicitement le récit de la chute de Troie et incite le lecteur à projeter sur ce mot toutes les valeurs qu'il associe au personnage. La question se pose dès lors du choix opéré dans la masse de textes parlant de ces héros, et celle, sous-jacente, de l'existence possible d'une *doxa* pour chacun d'eux²⁵. À travers ces choix, chaque liste

22 — *Id.*, *op. cit.*, p. 36-37.

23 — A. Salamon, *Écrire les vies des Neuf Preux [...]*, *op. cit.*, p. 975.

24 — R. Trachsler, *Disjointures-Conjointures*, *op. cit.*, p. 24.

25 — A. Salamon, *Écrire les vies des Neuf Preux [...]*, *op. cit.*, p. 993.

prend un sens différent, ce qui complexifie encore l'interprétation du motif.

En revanche les compilations biographiques du ^{xv}^e siècle, le *Traictié des Neuf Preux et des Neuf preuses* de Sébastien Mamerot, le *Triumphe des Neuf Preux* et *L'Istoire des neuf Preux princes et seigneurs*, qui accordent à chacun de ces personnages un long développement biographique, ne fonctionnent plus sur l'implicite ; elles se présentent au contraire comme des sommes, tant historiques que littéraires : elles offrent, comme le souligne Anne Salamon, un « panorama des lectures médiévales, et plus particulièrement de la littérature narrative et historique²⁶ ». C'est pourquoi on y trouvera aussi bien des extraits de la *Bible* et des *Istoires sur la Bible* pour Josué, que des références à l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth pour Arthur, aux *Grandes Chroniques de France* pour Charlemagne ou encore à la *Chronique de Guillaume de Tyr* pour Godefroy. Pour l'ensemble des preux les auteurs exploitent tout autant des récits historiques comme la *Chevalerie Judas Macchabée*, des compilations ou histoires universelles comme *Li Fet des Romains* ou *L'Histoire ancienne jusqu'à César*, que des textes romanesques comme le *Roman de Troie* et ses mises en prose, les innombrables ouvrages consacrés à Alexandre le Grand, le *Lancelot-Graal* et les romans arthuriens ; s'ajoutent à cela les grands cycles épiques, tant ceux mettant en scène Charlemagne que le cycle des croisades... De plus ces compilations se livrent à un travail de réécriture, de rapprochements, d'associations ; elles rassemblent des œuvres habituellement séparées et présentent des biographies de personnages appartenant à des époques différentes. De ce fait, ces « conjonctures » contribuent, comme le dit R. Trachsler, à « confère[r] une dimension inédite à chaque biographie : l'histoire continue, progresse²⁷. »

Cette conception historique du motif des Neuf Preux n'est pourtant pas absente lorsque l'on trouve la présentation en listes ; en effet, comme l'indique G. M. Cropp, certaines d'entre elles²⁸ sont accompagnées de dates qui nous permettent de suivre le déroulement de l'Histoire depuis la guerre de Troie jusqu'à la fin de la première croisade en 1099, dates dont la présence indique alors clairement, selon le même critique, que « la chronologie est le principe d'organisation structurelle²⁹ » de cet ensemble, qui doit se lire dès lors, selon H. Schroeder comme un résumé de l'Histoire du

26 — *Ibid.*, p. 968.

27 — R. Trachsler, *Clôtures du cycle arthurien. Étude et textes*, Droz, Genève, 1996, p. 294.

28 — G. M. Cropp, « Les Vers sur les Neuf Preux (Jacques de Longuyon *Vœux du Paon*) », *Romania* CXX, 2002, p. 461-463.

29 — *Id.*, *op. cit.*, p. 463.

monde³⁰. Mais, selon K. J. Hölzgen, il s'agit d'une Histoire conçue non comme le déroulement objectif d'événements mais comme un ensemble d'actes, de faits et de destins exemplaires³¹.

Deux grandes lectures s'imposent dès lors. Le motif peut se lire selon une chronologie plus symbolique qu'historique : la triade biblique y tient la place intermédiaire, « charnière sur les plans chronologiques et religieux³² », puisque, comme la triade antique, elle se situe avant la naissance du Christ, mais préfigure la période chrétienne, à laquelle correspond la dernière triade. L'interprétation chronologique du motif repose alors sur l'idée d'une progression spirituelle, ce qui signifierait que Godefroy est « plus exemplaire » que ne l'était Hector. Cette interprétation doit cependant être utilisée avec prudence car l'ordre des triades – et même l'ordre à l'intérieur des triades – varie selon les textes et les représentations. Cette liste *peut* donc être lue ainsi mais il serait excessif de dire qu'il s'agit d'une donnée fondamentale du motif. Il faut ajouter que, comme le fait remarquer H. Schroeder, si, à partir du ^{xiv}e siècle, des sculptures, des tapisseries, des fresques représentant les Neuf Preux ornent fréquemment châteaux et édifices publics, on trouve rarement ce motif dans les églises.

De plus un certain nombre de textes ne rendent pas compte de cette lecture, car ils mettent les neuf personnages sur le même plan, comme autant d'*exempla bonorum* pour reprendre l'expression de Schroeder³³. C'est pourquoi des critiques comme Hölzgen et Gollancz³⁴ ont proposé de voir dans le motif des Neuf Preux une réécriture de celui de l'*Ubi sunt* de la littérature latine du ^{xi}e siècle. Comme le rappelle Tania Van Hemelryck, ce motif d'origine biblique se retrouve dans la littérature latine et médiévale afin d'« apostrophe[r] les grands de ce monde pour les sensibiliser à la vanité des biens terrestres³⁵ ». La liste est alors utilisée à des fins de déploration. Cependant cette orientation ne recouvre que

30 — H. Schroeder, *Der Topos der Nine Worthies* [...], *op. cit.*, p. 49 : « ein summarischer Abriss der Weltgeschichte. »

31 — K. J. Hölzgen, « Die 'Nine Worthies' », *Anglia*, t. 77, 1959, p. 280 : « nicht als objektiven Geschehnisverlauf, sondern als Taten und Schicksale hervorragender Persönlichkeiten darzustellen ».

32 — G. M. Cropp, « Les Vers sur les Neuf Preux [...] », *op. cit.*, p. 460.

33 — H. Schroeder, *Der Topos der Nine Worthies* [...] *op. cit.*, p. 61.

34 — K. J. Hölzgen, « Die 'Nine Worthies' », *op. cit.*, p. 281 sq ; *The parlement of the thre ages, an alliterative poem of the XIVth century, now first ed., from manuscripts in the British museum, with introduction, notes, and appendices containing the poem of "Winnere and wastoure", and illustrative texts*, by Israel Gollancz, Londres, 1897.

35 — T. Van Hemelryck, « Où sont les "Neuf Preux" ? Variations sur un thème médiéval », *Studi francesi* XLII-1, 1998, p. 5.

partiellement l'emploi du motif des Neuf Preux, utilisé tantôt pour valoriser un dixième preux, tantôt dans un but moralisateur.

Ce qui est certain c'est que le motif, qui s'est constitué progressivement, semble être le point d'orgue d'un engouement pour les listes d'*exempla bonorum* ou *malorum* dont on trouve les traces dès la littérature latine du ^x^e siècle. Mais il semble d'emblée que, à la fin du Moyen Âge, il soit beaucoup plus complexe que les listes antérieures et constitue une liste à l'interprétation toujours renouvelée, ouverte, ce qui fait dire à A. Salamon :

De l'exaltation de la gloire terrestre à la déploration de la vanité de l'existence et des mutations de Fortune, la liste des Neuf Preux se donne comme une structure rigide et fixe, mais sémantiquement ouverte, sans cesse réinterprétable³⁶.

Personnages exemplaires, les Neuf Preux n'en restent pas moins des créatures destinées à mourir, puisqu'appartenant toutes à l'humanité ; cependant leurs actions et leur souvenir ne disparaissent pas des mémoires, cette mémorisation étant sans doute facilitée par la présence même de « l'effet-liste ».

Motif littéraire à l'origine, les Neuf Preux vont très vite connaître un succès d'ordre culturel à travers l'Europe. Ainsi dans une chronique valenciennoise publiée sous le titre *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*³⁷, on lit la description d'une cavalcade qui eut lieu à Arras en 1336 ; les Neuf Preux y sont évoqués et on précise pour chacun d'entre eux le nom du bourgeois qui l'incarne et ses armoiries. Les représentations plastiques du motif se multiplient à partir du ^{xiv}^e siècle : on sait qu'en 1364 Louis d'Anjou est en possession d'un tapis des Neuf Preux ainsi que d'un abrégé des *Vœux du Paon*. Charles V possédait, quant à lui, deux tapisseries des Preux ainsi que des émaux qu'on retrouve ensuite chez le duc de Berry, qui fait sculpter une série de Preux dans la tour Maubergeon de son château de Poitiers vers 1389.

Ainsi le motif se multiplie sous forme de tapisseries, de fresques, de peintures, mais aussi dans des émaux et les jeux de cartes. Les fresques italiennes du palais Trinci en Ombrie sont ici étudiées par Noëlle-Christine Rebichon³⁸ et celles du château de la Manta par Léa Debernardi³⁹. Enfin la découverte des peintures du château

36 — A. Salamon, *Écrire les vies des Neuf Preux* [...], *op. cit.*, p. 975.

37 — P. Meyer, « Les Neuf Preux », *op. cit.*, p. 46.

38 — N.-Ch. Rebichon, « Diffusion et réception de la galerie des Neuf Preux en Italie. Etude des peintures murales du palais Trinci », p. xxx

39 — L. Debernardi, « Le Cycle des fresques du Château de la Manta : quelques considérations sur l'interprétation iconographique », p. xxx. Ces fresques ont fait l'objet

de Belvès fait l'objet d'un travail particulier de François Dequesne et Noëlle-Christine Rebichon⁴⁰.

On sait également que l'utilisation de ce motif dans les arts graphiques suit l'évolution du mythe littéraire, introduisant les Preuses ou un dixième preux⁴¹ dans la représentation. Comme l'indique Sophie Cassagnes-Brouquet, dans le catalogue de l'exposition « Un rêve de chevalerie⁴² », qui s'est tenue du 22 mars au 3 novembre 2003 au Château de Langeais, Louis d'Orléans, frère de Charles VI, avait décoré entre 1399 et 1407 son château de La Ferté-Milon dans l'Aisne des statues monumentales des Preuses, qu'il avait fait également représenter sur la cheminée de son château de Pierrefonds en 1396. Parmi elles, Flavie Zazoun étudie ici en particulier la figure d'Esther⁴³. S. Cassagnes-Brouquet⁴⁴ apporte également des précisions sur les statues des Preux et des Preuses, aujourd'hui disparues, qui se trouvaient sur la cheminée monumentale du château de Coucy (1387), et sur le commanditaire Enguerrand VII de Coucy. Ces indications permettent de donner un nouvel éclairage sur les raisons qui expliquent le goût pour ce motif au ^{xiv}^e siècle. Enguerrand VII de Coucy a combattu l'Angleterre et a fait partie des otages envoyés à Londres contre la libération du roi Jean le Bon (1356) : « En moins de trois ans cet aristocrate, tout empreint de valeurs chevaleresques, a donc goûté à l'amère saveur de la défaite, puis à la captivité dans un pays ennemi⁴⁵ ». C'est à son retour qu'il fait sculpter ces statues monumentales. On voit bien par ce choix que le goût pour ce motif qui exalte la prouesse chevaleresque intervient au moment

de plusieurs études, parmi lesquelles on peut notamment citer celle de Daniel Arasse : « Portrait, mémoire familiale et liturgie dynastique : Valeriano-Hector au château de Manta », *Il ritratto e la Memoria. Materiali I*, A. Gentili (dir.), Rome, Bulzoni, 1989, p. 93-112, p. 95.

40 — F. Dequesne et N.-Ch. Rebichon, « Les Neuf Preux de Belvès – Dordogne », p. xxx

41 — Entre 1400 et 1407 Louis d'Orléans avait fait ajouter à Coucy une statue de Du Guesclin à celle des Preux (« Épître d'Antonio d'Asti, secrétaire de Charles d'Orléans », Le Roux de Lincy et L. M. Tisserand, *Paris et ses historiens aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles*, Paris, Imprimerie Impériale, 1867, p. 515-526, référence citée par G. Mombello, « *Les plaintes des .IX. malheureux et des .IX. malheureuses*. Variation sur le thème des Neuf Preux et du *Vado mori* », *Romania* LXXXVII, 1966, p. 345-378, p. 352.

42 — S. Cassagnes-Brouquet, *Les neuf preux. Château de Langeais*, Catalogue de l'exposition Un rêve de chevalerie, 22 mars-3 novembre 2003. Catalogue publié avec le soutien de la Fondation Khôra. Exposition réalisée par le Service des actions pédagogiques de l'Institut de France, Bilbao, Graficolor, 2003, p. 39.

43 — Fl. Zazoun, « Esther, la quatrième Preuse », p. XXX

44 — S. Cassagnes-Brouquet, « Les Neuf Preuses, l'invention d'un nouveau thème iconographique dans le contexte de la Guerre de Cent Ans », dans Luc Capdevila (dir.), *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2003, p. 279-289.

45 — *Ibid.*, p. 287.

même où on assiste à une crise de la chevalerie ; mais comme le souligne Ph. Contamine⁴⁶, comme une résistance à ce déclin même, la chevalerie demeure un modèle toujours exalté dans l'imaginaire, modèle parfaitement représenté par les trois triades de guerriers qui font revivre les moments les plus glorieux de l'institution chevaleresque.

Cette histoire vient confirmer, du moins pour le ^{xiv}^e siècle, la part de nostalgie inhérente au motif : pour Enguerrand de Coucy, afficher les Preux dans son château est, comme le montre à la même époque le développement du motif en littérature, une façon de revendiquer une place parmi eux, au moins de manière symbolique, puisque la réalité ne permet plus une émulation de cette sorte.

Sandrine LEGRAND

Univ. Lille, EA 1061 ALITHILA

Analyses Littéraires et Histoire de la Langue,

F-59000 Lille, France

46 — Philippe Contamine, « Points de vue sur la chevalerie à la fin du Moyen Âge », *Francia*, n°4, 1978, p. 255-285.